



Pour adhérer à la
CFDT :



 @interco_cfdt

 /intercocfdt

INTERCO.CFDT.FR

17 octobre 2023

Déclaration liminaire Formation spécialisée du CSA des services judiciaires du 17 octobre 2023

Monsieur le Directeur,

Grâce à la formation spécialisée de ce jour, la CFDT souhaite évoquer tout ce qui n'est pas dans les négociations en cours.

En effet, ces négociations ne sont "que" statutaires, elles ne sauraient répondre à tout ce que nos collègues ont exprimé et expriment dans leur mobilisation.

Aujourd'hui la CFDT vous demande donc de répondre aux préoccupations quotidiennes des agents, à savoir, leurs conditions de travail.

Ainsi, il est temps que la DSJ rappelle les garanties minimales liées au temps de travail et à son organisation. Il est temps que la DSJ se donne les moyens de les respecter et de les faire respecter.

Et quand on évoque le temps, on ne peut que voir ces bâtiments bien trop souvent rongés par le temps faute d'entretien et d'investissement dans lesquels se trouvent aujourd'hui entassés les agents.

Des agents qui, chaque jour, doivent se débattre avec des outils numériques qui devraient pourtant leur faciliter la vie.

Monsieur le Directeur, la CFDT demande à ce que chacun de ces sujets fasse l'objet de développements spécifiques afin que nos collègues soient en mesure d'accomplir leurs missions dans les conditions qu'ils méritent.

Vos représentants CFDT

Klervia RENAULT
Laurence de SUSANNE